

LE CENTRE DE CRISE ET DE SOUTIEN DU MEAE



Pour gérer au mieux les crises qui menacent les ressortissants français à l'étranger, le Ministère des Affaires Étrangères a créé en 2008 le Centre de crise et de soutien. Outil principal de gestion des crises, il a pour mission de suivre l'évolution des risques et des menaces, de déclencher, si besoin, des opérations de secours et de coordonner l'ensemble des actions des institutions françaises.

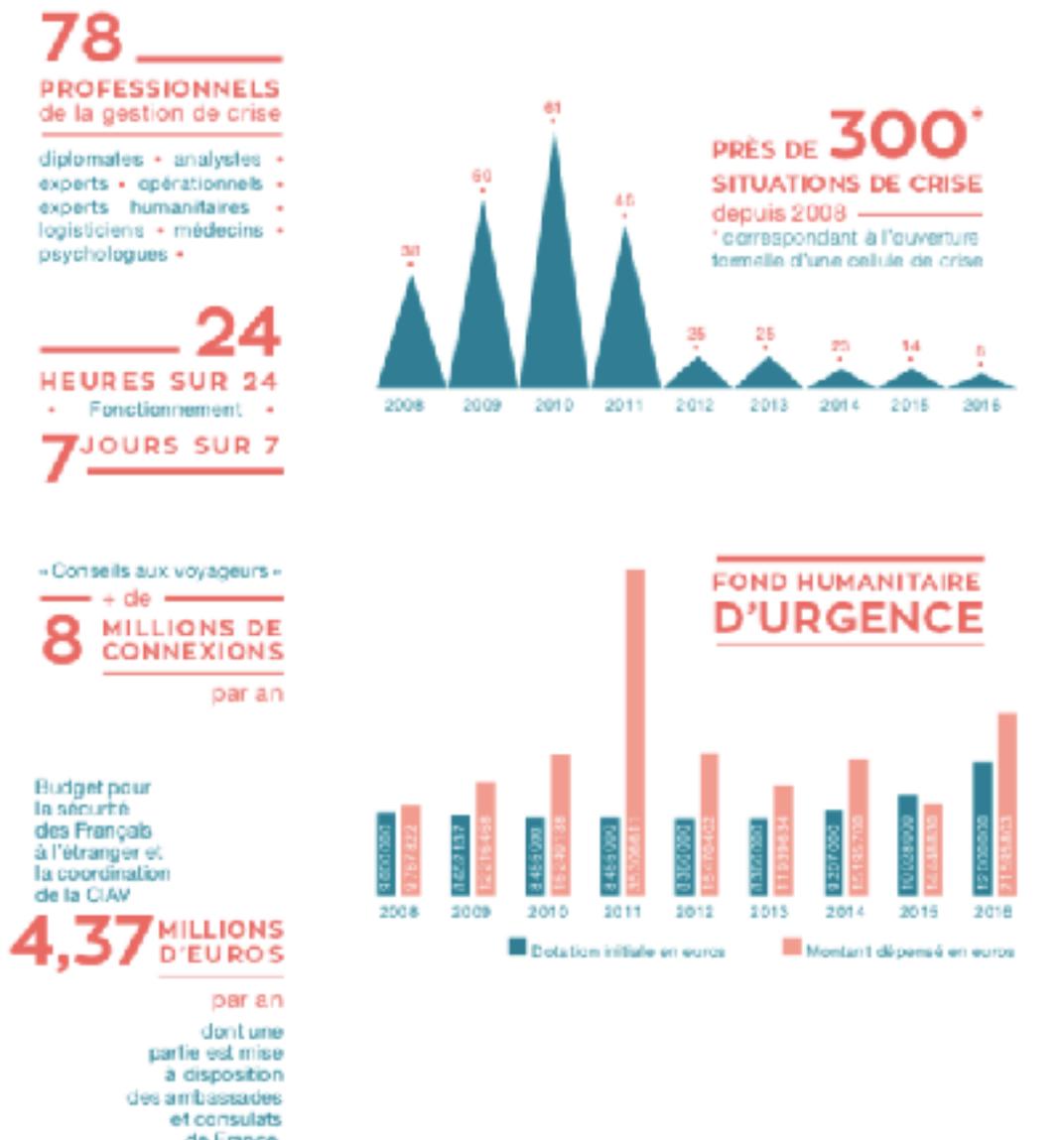
Le Centre de crise est opérationnel 24h/24. L'équipe est composée de 78 agents, placés sous l'autorité du ministère.

ELLE ASSURE QUATRE MISSIONS PRINCIPALES :

- la veille internationale permanente ;
- l'analyse et le suivi des situations d'urgence ;
- la préparation des plans de réponses des autorités françaises ;
- la conduite des opérations sur les théâtres de crise.

DEUX SERVICES SONT CONSACRÉS À LA PRÉVENTION ET À L'INFORMATION DES PARTICULIERS:

- La rubrique « Conseil aux voyageurs » du site France Diplomatie est le premier outil d'information en matière de prévention et de sécurité des Français à l'étranger. Les conseils sont mis à jour 1000 fois par an et sont disponibles dans de nombreux formats (même sur Twitter depuis 2012).
- Le service Ariane permet aux Français d'enregistrer leurs déplacements à l'étranger et de désigner une personne à prévenir si besoin. En cas de crise durant leur séjour, ils seront immédiatement alertés et, surtout, ils seront pris en compte lors des opérations de secours organisées par la France.



Source: [Centre de Crise du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères](#)

LE CENTRE EST COMPOSÉ DES SERVICES SUIVANTS:

- une cellule de veille, d'analyse et de planification ;
- un pôle dédié à la gestion des crises : l'unité de gestion administrative et de soutien logistique gère un budget de fonctionnement qui s'adapte aux besoins des consulats et ambassades en situation de crise (stocks de vivres, de médicaments, de matériel de communication, etc.). Cette unité organise les livraisons de fret humanitaire et les affrètements d'avions ou de navires pour les transports humanitaires et les évacuations ;
- un pôle santé assure la veille sanitaire internationale et organise des missions d'appui médical et psychologique en faveur des ressortissants français ou étrangers (évacuations sanitaires, mise en sécurité des citoyens français et assistance sanitaire aux ambassades et consulats) ; il dispose de stocks de matériels médicaux et de médicaments ; il peut mobiliser et coordonner l'action de personnels civils et militaires ;
- une cellule entreprise, qui entretient un dialogue permanent avec les entreprises pour les aider à mieux prendre en compte la sécurité de leurs salariés expatriés et de leurs familles. Elle organise chaque année une rencontre sur la sécurité des entreprises françaises à l'étranger.

GESTION DES CRISES ET DES SITUATIONS INDIVIDUELLES

- **Gestion des crises** : dès le déclenchement d'une crise, une cellule de crise est activée pour assurer le pilotage stratégique et la conduite des opérations d'urgence en liaison avec l'ambassadeur sur place. Elle s'occupe également de la communication publique.

Un centre de réponse téléphonique est mis en place pour répondre aux appels du public : 16 lignes sont activables immédiatement et peuvent permettre de traiter jusqu'à 4000 appels par jour.

- **Gestion des situations individuelles** : chaque année, le Centre de crise traite de nombreuses situations individuelles de Français à l'étranger, dont 200 à 250 disparitions inquiétantes et près de 800 décès qui nécessitent une intervention spécifique (qu'elle soit de nature administrative, juridique ou simplement opérationnelle). Il assure également le suivi des familles des victimes d'actes de terrorisme et de prises d'otages.

AUTRES FONCTIONS : ÉLABORATION DE PARTENARIATS ET MISSIONS HUMANITAIRES

Le Centre de crise est un pôle de partenariat extrêmement actif aux niveaux européen et international, aussi bien avec les acteurs gouvernementaux et les institutions internationales qu'avec les ONG et les entreprises.

Au sein du Centre, la Mission pour l'action humanitaire est responsable de la gestion et de la coordination de la réponse humanitaire d'urgence de la France, en collaboration avec les autres acteurs internationaux (ex : lors de catastrophes naturelles, comme au Népal suite au tremblement de terre en avril 2015).

